



Quel Impact escompté de l'Accord de la ZLECAf ?

Conférence internationale sur les Accords commerciaux avec l'Afrique : focus sur la ZLECAf
Tunis, 26-27 novembre 2021



Implemented by

giz Deutsche Gesellschaft
für Internationale
Zusammenarbeit (GIZ) GmbH

1. Accord de la ZLECAf : cadrage par rapport aux Accords de l'OMC
2. Impact escompté de l'Accord de la ZLECAf pour le continent Africain
3. Analyse SWOT de la Tunisie dans le cadre de la ZLECAf

1. Accord de la ZLECAf : cadrage par rapport aux Accords de l'OMC



❑ **Clause de la Nation la Plus Favorisée (NPF) _ Article 1 du GATT, OMC**

« Tous avantages, faveurs, privilèges ou immunités accordés par une partie contractante à un produit [...] seront, immédiatement et sans condition, étendus à tout produit similaire [...] »

Dit autrement, toute concession – comme une réduction des tarifs douaniers – accordée par un membre signataire, est automatiquement appliquée à tous les autres membres.

Mais l'Exception existe ..

❑ **Clause de la Nation la Plus Favorisée (NPF) _ Article 1 du GATT, OMC**

« Tous avantages, faveurs, privilèges ou immunités accordés par une partie contractante à un produit [...] seront, immédiatement et sans condition, étendus à tout produit similaire [...] »

Dit autrement, toute concession – comme une réduction des tarifs douaniers – accordée par un membre signataire, est automatiquement appliquée à tous les autres membres.

Mais l'Exception existe ..

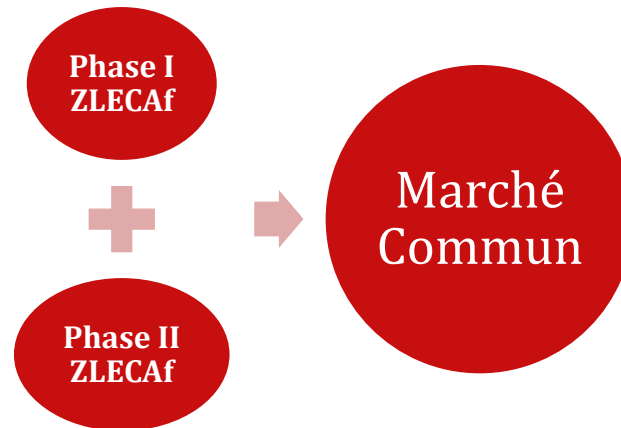
❑ **Accords Commerciaux Régionaux_ Article 24 du GATT, OMC** Déroge à la clause NPF, et établit un régime préférentiel pour les membres ACR à condition que :

- i. Les obstacles au commerce vis-à-vis des tiers ne doivent pas être plus élevés après qu'avant.
- ii. L'essentiel des échanges de produits originaires de la ZLE doit être libéralisé.
- iii. La ZLE entre les membres doit être effectivement réalisée dans un délai raisonnable.

4 Types d'Accord

- **Zone de Libre Echange ZLE** : éliminer ou réduire les barrières commerciales sans changer de politiques vis-à-vis du RDM.
- **Union Douanière UD** : ZLE + Taux Extérieur Commun (TEC).
- **Marché Commun MC** : UD + Elimination des obstacles aux mouvements des facteurs (L & K)
- **Union Economique UE** : MC + Harmonisation des politiques économiques



- La **Zone de Libre Echange Continentale Africaine (ZLECAf)** est l'un des Projets Phares de l'Union Africaine (UA) pour la mise en œuvre de son Agenda 2063 pour une « *Afrique intégrée, prospère et pacifique* ».
- Les membres (Etats parties) s'engagent à éliminer progressivement **les barrières au Commerce et aux mouvements des Facteurs** (travail et capital) et mettent par conséquent un système de règles visant à garantir une concurrence ouverte, loyale et exempte de distorsions.




2. Impact escompté de la ZLECAf pour le continent Africain






Effets « Traditionnels »

-  Augmentation des échanges intra-muros.
-  Economie d'échelle due à l'accroissement de la taille du marché.

-  Détournement d'échanges: préférence pour un fournisseur non compétitif en termes réels.

Effets « Non-Traditionnels »

-  Effet de dilution des préférences par l'évolution des politiques économiques.
-  Renforcement de la crédibilité de la libéralisation.

-  Répartition des activités entre les membres : cas des accords type moyeu-rayon

Source: « *The Customs Union issue* », Jacob VINER, 1950

	En 2020	En 2045 – Sans ZLECAf	En 2045- Avec ZLECAf	Effet (Avec – Sans)
Valeur des échanges intra-africains	100 Md USD	270 Md USD	400 Md USD	+ 130 Md USD
Part des échanges intra-africains	15 %	20 % + 37 % (comparé à 2020)	26 % + 75 % (comparé à 2020)	+ 38 %

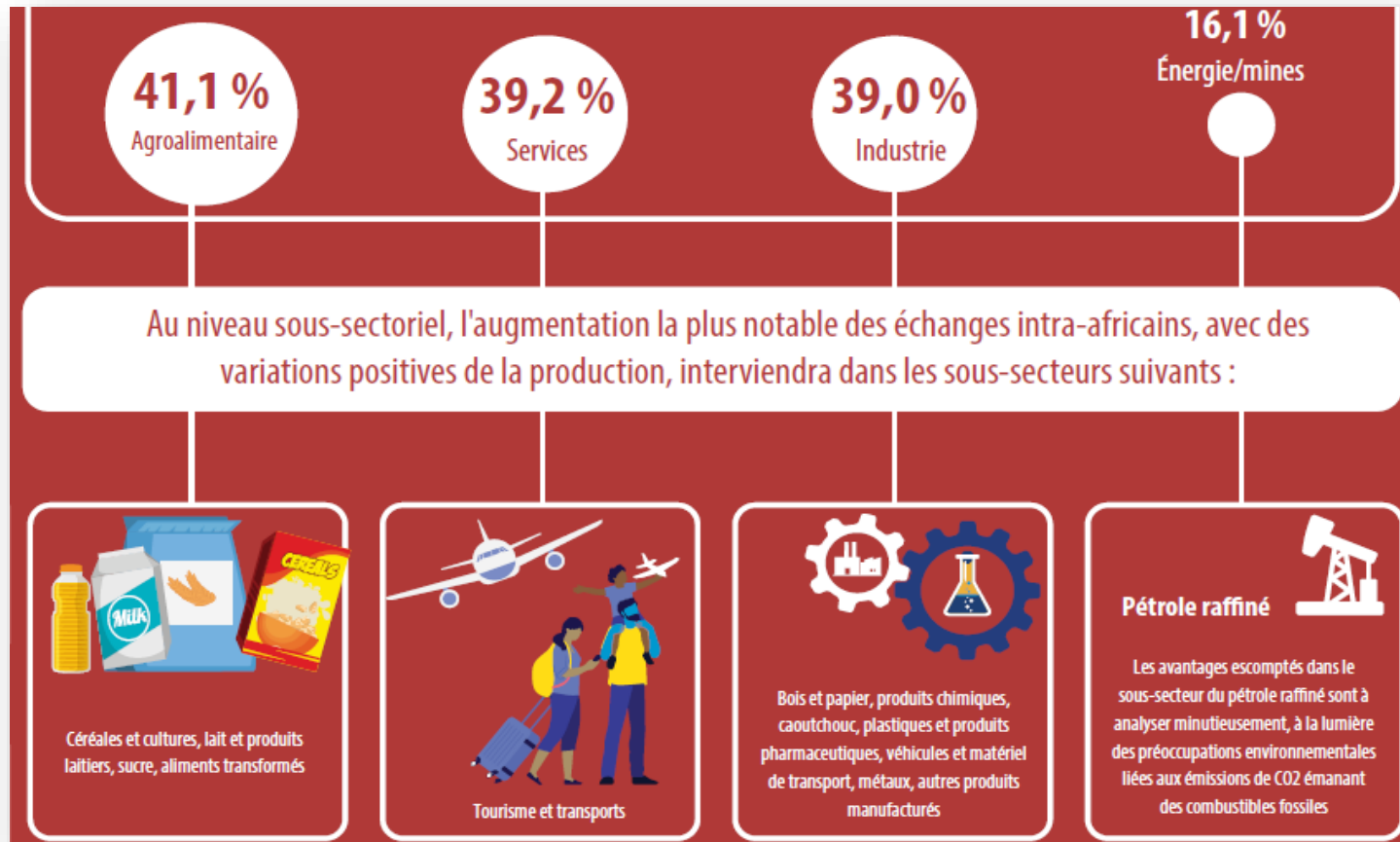
Source: Calcul de la CEA et du CIREM-CEPII, 07.2021

Hypothèses

- 1- 55 Etats membres de l'UA signent et ratifient l'Accord de la ZLECAf
- 2- Libéralisation des échanges des biens dans le droit fil des modalités convenues de la ZLECAf.
- 3- Réduction de 50 % des restrictions applicables au commerce pour les 5 Secteurs de services prioritaires de la ZLECAf + services de Santé et d'Education.
- 4- Réduction de 50 % des Mesures Non Tarifaires (MNT).

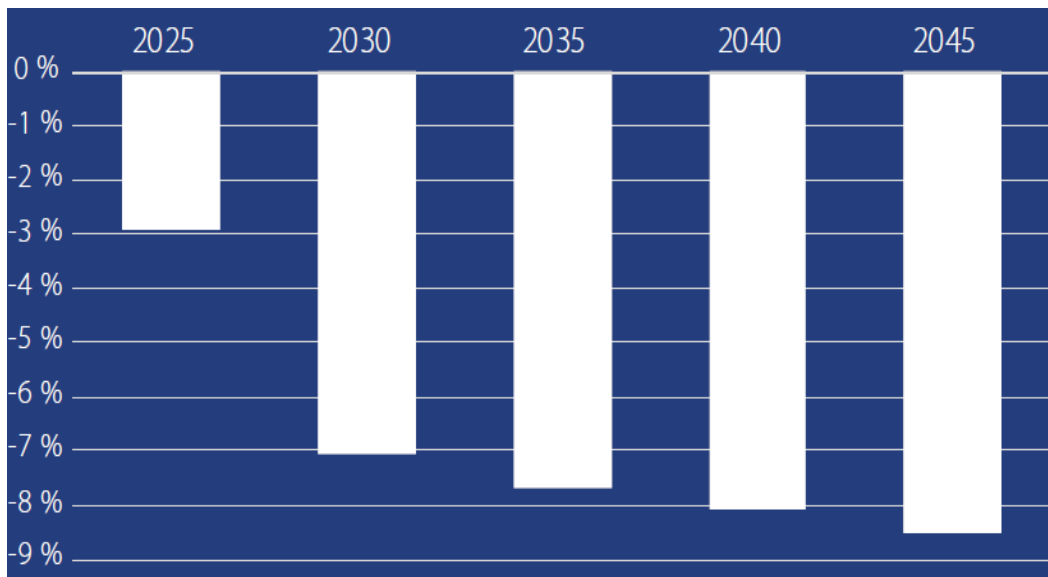


Variation sectorielle du commerce intra-africain % au scénario de référence (absence de la ZLECAf)



Variation des recettes tarifaires % au scénario de réf (absence de la ZLECAf) tous les 5 ans

Les recettes tarifaires globales pour l'Afrique diminueront avec la mise en œuvre de la ZLECAf, et certains pays seront plus touchés que d'autres.



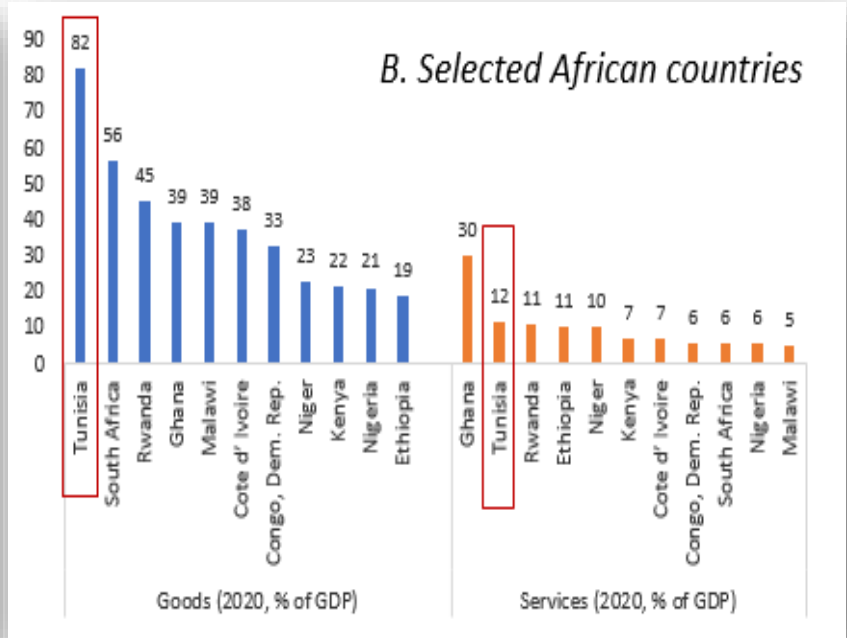
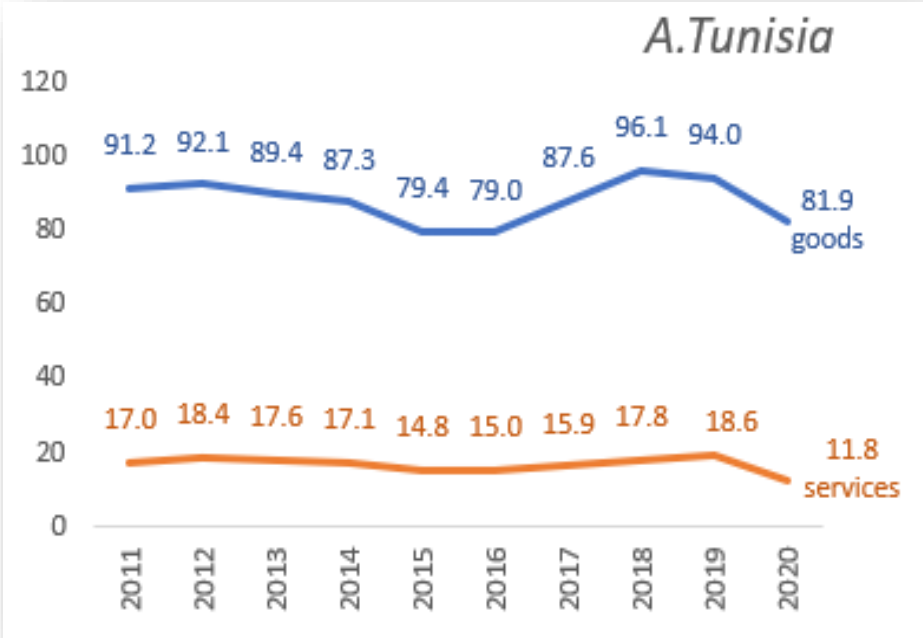
Pour en faire face :

- Transition fiscale : du DD vers TVA.
- Expansion du commerce : IS conséquent peut compenser la baisse de la fiscalité indirecte de porte (DD).
- Facilité Afreximbank : 8 Milliards de dollars déjà levés, mis à disposition des pays vulnérables à C&M termes.

3. Analyse SWOT de la Tunisie dans le cadre de la ZLECAf

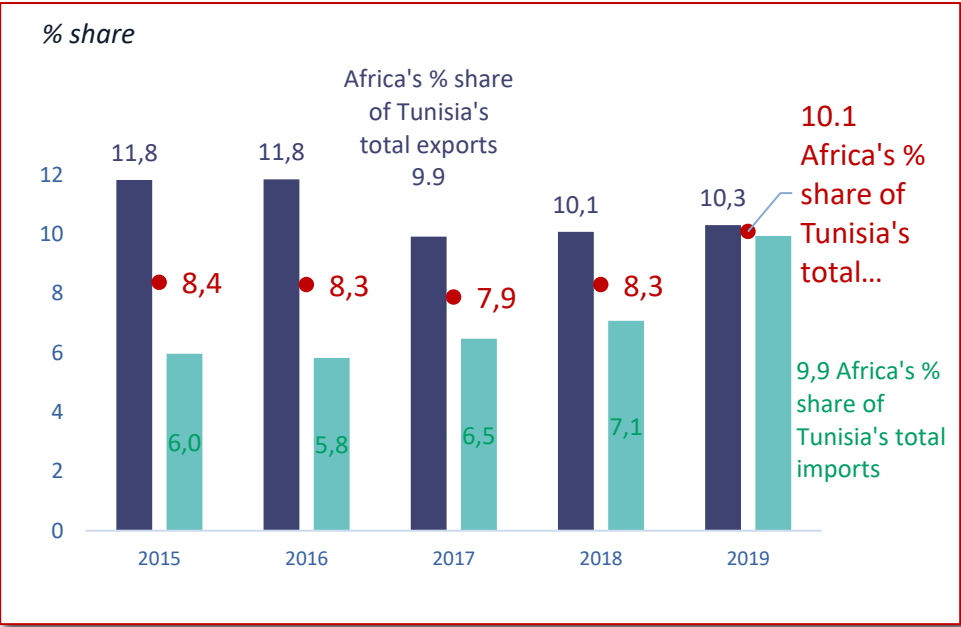
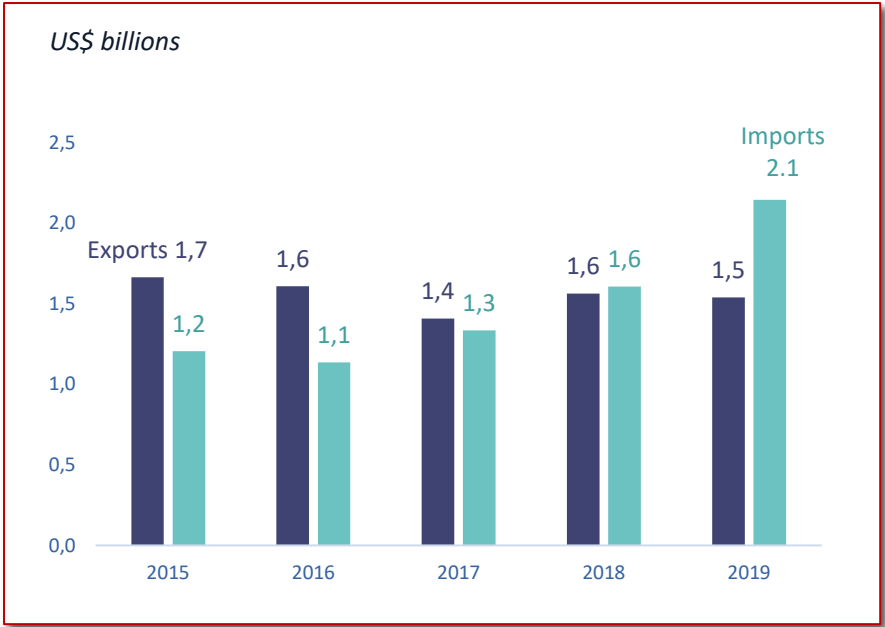


Echange commercial (Exports + Imports) de la Tunisie de biens et de services (% du PIB) VS qq Pays africains



Source: ODI, basé sur les données de la CNUCED

Commerce intra-africain des biens de la Tunisie entre 2015 et 2019



Source: ODI, basé sur les données de World Integrated Trade Solutions

La distribution des effets de la ZLECAf à l'horizon 2035 par pays selon les simulations de la banque mondiale, montre que **la Tunisie** (avec la Cameroun, l'Egypte, le Ghana et le Maroc) devrait bénéficier de **la croissance la plus rapide des exportations intra-africaines** vers les partenaires de la ZLECAf avec des exportations **doublant ou triplant** par rapport à la base de référence (sans la ZLECAf).

Source: AfCFTA Economic and distributional effects, WB 07.2020

- La part de la population éduquée et qualifiée numériquement (IDH=0,740) est plus élevée % à de nombreux pays africains.
- Des exportations diversifiées et sophistiquées (Ind Herfindahl = 0,2).
- Des performances supérieures à la moyenne africaines en termes d'écosystèmes favorables à l'innovation, aux start-ups et à l'économie numérique.
- Cadre réglementaire et institutionnel existant pour la concurrence et l'investissement pour la prochaine Phase II de la ZLECAf.

Forces à cultiver



- Des performances relativement moins bonnes en termes d'infrastructures et de logistique commerciale par rapport à la moyenne des pays africains.
- Réglementations excessives pour l'accès aux marchés et procédures administratives complexes pour le secteur privé.
- Manque de cohérence des politiques économiques pour intégrer la Tunisie dans l'économie mondiale.

Faiblesses à remédier



- Un marché de 1,3 Md d'habitants en 2020 et 2,5 Md à 2050 (1/4 de la population mondiale), en pleine croissance économique (triplement de sa population urbaine d'ici 2040).
- Situation géographique stratégique (Afrique, Europe, Moyen-Orient) pour s'intégrer et monter davantage dans les CVM.

OPPORTUNITÉS À SAISIR



- Retards dans la mise en œuvre de la ZLECAF.
- Sous investissement public dans les utilités, les infrastructures de qualité et la logistique.

MENACES À ATTENUER



Mentions légales

As a federally owned enterprise, GIZ supports the German Government in achieving its objectives in the field of international cooperation for sustainable development.

Published by:

Deutsche Gesellschaft für
Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH

Registered offices
Bonn and Eschborn

Bureau GIZ Tunis

B.P. 753 - 1080 Tunis Cedex Tunisie

T +216 967 220

F +216 71 967 227

giz-tunisien@giz.de

www.giz.de/tunisie

www.facebook.com/GIZTunisie

Auteur

Lotfi HAMZA, Expert technique sénior à la GIZ_ Projet Appui à la ZLECAf

lotfi.hamza@giz.de

Tunis, le 26.11.2021

**Deutsche Gesellschaft für
Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH**

Registered offices
Bonn and Eschborn

Friedrich-Ebert-Allee 36 + 40
53113 Bonn, Germany
T +49 228 44 60 - 0
F +49 228 44 60 - 17 66

Dag-Hammarskjöld-Weg 1 - 5
65760 Eschborn, Germany
T +49 61 96 79 - 0
F +49 61 96 79 - 11 15

E info@giz.de
I www.giz.de